

La dengue, le chikungunya et le zika sont des maladies à déclaration obligatoire. Transmises par les moustiques du genre *Aedes*, ces maladies peuvent être à l'origine de formes sévères et/ou de complications. Ainsi, en période d'activité du moustique *Aedes albopictus*, du 1^{er} mai au 30 novembre, la surveillance épidémiologique est renforcée par l'analyse quotidienne des résultats des laboratoires privés Biomnis et Cerba et le signalement dès la suspicion clinique (dispositif maintenu en Nouvelle-Aquitaine). Ce dispositif a pour objectif de prévenir l'installation de chaînes de transmission de ces virus sur le territoire métropolitain. En 2021, en Nouvelle-Aquitaine, excepté la Creuse, tous les départements étaient colonisés par le vecteur *Aedes Albopictus*.

Points clés

En Nouvelle-Aquitaine

Du 1^{er} mai au 30 juin 2021, parmi 14 signalements, ont été confirmés (Figure 1) :

- 11 cas importés de dengue (dont 91% avaient séjourné à la Réunion) ;
- Aucun cas de chikungunya, ni de zika ;

Les cas de dengue ont été identifiés dans 4 départements de la région (Tableau 1) : Gironde, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres et Haute-Vienne. Pour les 10 cas pour lesquels un opérateur de démoustication a été sollicité, il a été réalisé 22 enquêtes qui ont donné lieu à un traitement larvicide (en Gironde) et 7 traitements adulticides (en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques) (Tableau 2).

En France métropolitaine

Du 1^{er} mai au 25 juin 2021, ont été confirmés :

- 61 cas importés de dengue (85% avaient séjourné à la Réunion) ;
- 1 cas importés de chikungunya ;
- aucun cas importé de Zika.

Pour en savoir plus : consulter le [site de Santé publique France](https://www.santepubliquefrance.fr)

Figure 1 - Distribution hebdomadaire des signalements et des cas confirmés de chikungunya, de dengue et de zika en Nouvelle Aquitaine, 1^{er} mai au 30 juin 2021 (source : Voozarbo-Santé publique France)

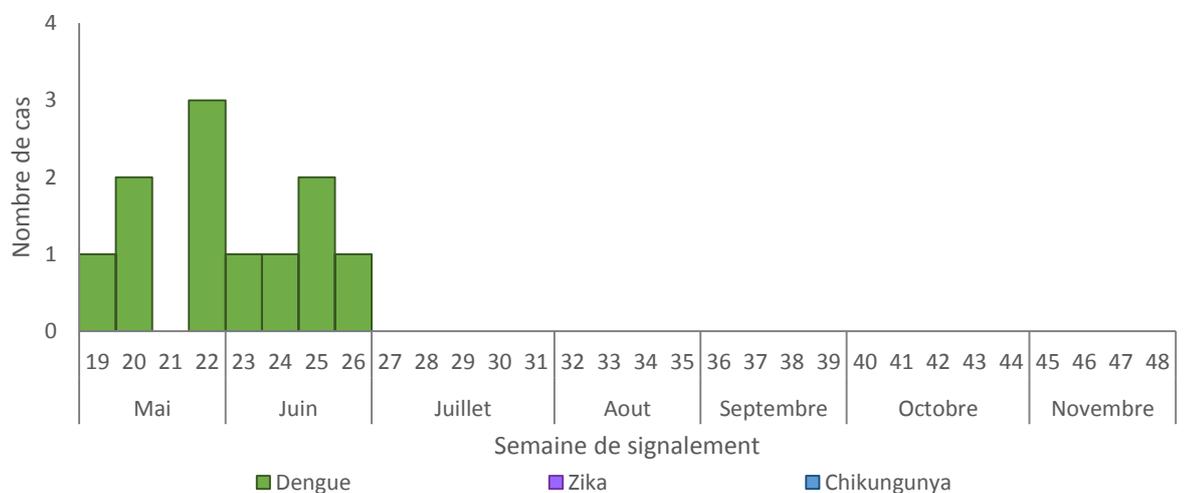


Tableau 1 - Récapitulatif des signalements de chikungunya, dengue et zika reçus en Nouvelle-Aquitaine du 1^{er} mai au 30 juin 2021 (source : Voozarbo-Santé publique France)

Département	Cas suspects signalés	Cas confirmés importés		
		Dengue	Chikungunya	Zika
Charente	0	0	0	0
Charente Maritime	1	0	0	0
Corrèze	0	0	0	0
Creuse	0	0	0	0
Dordogne	0	0	0	0
Gironde	8	6	0	0
Landes	0	0	0	0
Lot-et-Garonne	0	0	0	0
Pyrénées-Atlantiques	2	2	0	0
Deux-Sèvres	1	1	0	0
Vienne	2	2	0	0
Haute-Vienne	0	0	0	0
Nouvelle-Aquitaine	14	11	0	0

Tableau 2 - Nombre de cas de chikungunya, dengue et zika, d'enquêtes et de traitements de lutte antivectorielle en Nouvelle-Aquitaine du 1^{er} mai au 30 juin 2021 (source : SILAV)

(NB : Si plusieurs traitements sur une même zone sont réalisés sur une même journée, ils ne sont comptabilisés qu'une fois, ces données ne comprennent pas les enquêtes et traitements en lien avec des cas signalés dans une autre région)

Département	Nombre de cas d'arboviroses* pour lesquels l'OPD a été sollicité	Nombre d'enquêtes pour ces cas	Nombre de traitements larvicides	Nombre de traitements adulticides
Charente	0			
Charente Maritime	0			
Corrèze	0			
Creuse	0			
Dordogne	0			
Gironde	7	13	1	5
Landes	0			
Lot-et-Garonne	0			
Pyrénées-Atlantiques	2	6	0	2
Deux-Sèvres	0			
Vienne	1	3	0	0
Haute-Vienne	0			
Nouvelle-Aquitaine	10	22	1	7

*Cas confirmé ou probable de Chikungunya, dengue et Zika

En savoir plus

Dossier maladies vectorielles : [Santé publique France](https://www.santepubliquefrance.fr)

Données épidémiologiques dengue, chikungunya, Zika : [Données épidémiologiques](#)

Des informations et supports de prévention à télécharger et diffuser en région : [site ARS Nouvelle-Aquitaine](#)

Portail de signalement du moustique tigre : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Fiche de déclaration obligatoire pour les professionnels de santé : [dengue](#), [chikungunya](#), [Zika](#)

Signalement à l'ARS : ars33-alerte@ars.sante.fr, fax : 05 67 76 70 12, tel : 0809 400 004



SpFrance Nouvelle-Aquitaine

Site Bordeaux :
103 bis rue Belleville - CS
91704 - 33063 Bordeaux
Cedex
Tél. : 05 57 01 46 20 - Fax :
05 57 01 47 95

Site Poitiers :
4 rue Micheline Ostermeyer -
86021 Poitiers cedex
Tél. : 05 49 42 31 87 - Fax :
05 49 42 31 54

nouvelleaquitaine@santepubliquefrance.fr

Contact presse

presse@santepubliquefrance.fr

Diffusion Santé publique France

12 rue du Vale d'Osne
94415 Saint-Maurice Cedex
www.santepubliquefrance.fr

En Collaboration avec



et les opérateurs intervenant sur le territoire de Nouvelle Aquitaine :

- Altopictus
- Conseil départemental de Charente Maritime
- Qualyse
- Laboratoire départemental de la Creuse